

Décision

Générale

colonial

Décision n° 263 accordant un congé administratif de six mois à 31. Lacrotte, chef ouvrier d'art avant deux ans du cadre local des travaux publics

n° 263

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mars 1938

Numéro JO

n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro

31 mars 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer en France est accordé à Al. Lacrotte (Jean), chef ouvrier d'art avant deux ans du cadre local des travaux publics.